

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires;

A PARIS,

A l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale, Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mal.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 50 — —	Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — matin,	Omnibus.
5 — 11 — soir,	Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Si nous en croyons nos informations particulières, il aurait été décidé dans un des derniers conseils des ministres, à Turin, de bloquer entièrement la frontière des Etats pontificaux de manière à ôter cette base d'opérations et de retraite aux insurgés des provinces du midi.

Cette mesure, qui ôterait toute la vitalité sérieuse à la réaction, présente de nombreuses difficultés à cause de l'étendue de ces frontières et de la nature montagneuse du sol. On ne désespère pas cependant, nous écrit-on, d'arriver à ce but, en renforçant le corps du général Brignone, lequel, n'étant pas très-éloigné du Pô, deviendrait une véritable réserve pour l'armée qui garde les limites autrichiennes.

Le général Cialdini est parti pour Naples. On dit qu'il a fait suspendre l'envoi de nouveaux renforts dans le midi; les troupes qui s'y trouvent lui paraissent suffire pour comprimer le mouvement avec l'appui des gardes nationales et de la gendarmerie.

Le départ de nombreux détachements de gendarmes est un indice que le gouvernement comprend quel est le véritable remède à la situation tourmentée du pays. C'est la seule force qui puisse prévenir les brigandages, surveiller et arrêter les bandits quand ils sont dispersés par les troupes.

Dans sa dernière séance, la chambre des députés de Turin a adopté le projet de construction du chemin de fer de Bologne à Ravenne et à Ancône, et la reconstitution de la Société des chemins de fer romains. (Le Pays.)

Le syndic de Turin a reçu de Londres une lettre signée par le lord-maire et contenant la liste d'une souscription purement anglaise au monument du comte de Cavour. Parmi les souscripteurs on remarque lord Palmerston, lord John Russell et d'autres ministres et les principaux membres de la noblesse, du clergé et du parlement, des banquiers, des officiers de l'armée et de la marine, des littérateurs et artistes. — Havas.

On mande de Rome à la date du 6: Par ordre du général Zappi, il est défendu aux soldats pontificaux

de sortir le soir par suite des agressions des bourgeois contre eux.

Une rixe a eu lieu entre des soldats français et des soldats pontificaux. Le Pape se croyant rétabli, n'a plus voulu partir pour Castel-Gandolfo. Le livre de M^r Liverani contre le gouvernement papal inonde Rome. Le Pape s'est refusé à destituer ce prélat de ses charges ecclésiastiques avant qu'une procédure régulière ait démontré sa culpabilité. — Havas.

Les nouvelles de Pologne sont toujours très-inquiétantes, si nous en croyons la Gazette de Breslaw, Varsovie aurait été sur le point d'être le théâtre de nouveaux massacres.

Depuis quelque temps, rapporte ce journal, la foule, à l'issue du service religieux qui se fait devant les églises, entonnait des chants patriotiques. Le 3 juillet, un nombre considérable de personnes s'étaient rassemblées dans la rue Lessner. A peine avaient-elles commencé le premier hymne que des troupes firent irruption en cet endroit.

Le général qui les commandait fit exécuter un roulement de tambour et somma la foule de se disperser. Cette sommation étant demeurée sans effet, il menaça de faire feu. Quelques voix parties du centre du rassemblement crièrent: Eh bien! tirez donc! A ces mots plusieurs personnes, par un sentiment de résignation stoïque, faisant le sacrifice de leur vie, se mirent à genoux.

Le moment était suprême, et l'on ne saurait calculer les malheurs qui pouvaient arriver, si quelques citoyens plus calmes, comprenant l'inutilité d'un pareil holocauste, ne se fussent jetés entre la foule et les soldats pour décider le rassemblement à se disperser.

Il paraît d'ailleurs que des désordres continuels ont lieu dans les villes des provinces, et l'on s'attend à chaque instant à apprendre que de sanglantes collisions ont éclaté. (Le Pays.)

L'empereur d'Autriche a reçu, lundi 8 juillet, la députation de la diète hongroise chargée de lui présenter la nouvelle Adresse. S. M. a annoncé qu'elle ferait parvenir sa réponse aux chambres hongroises.

Un télégramme de Vienne, du 9 juillet, nous informe que le conseil des ministres, présidé par

l'empereur, discute la réponse à l'adresse hongroise. — Havas.

L'on espère toujours que Bado formera une convention militaire avec la Prusse. Cette convention serait conçue dans les mêmes termes que les arrangements conclus récemment avec divers petits Etats de la Confédération germanique.

Le roi de Prusse devant se rendre prochainement à Bado, il est possible, ajoute la correspondance, que l'on s'entende à ce sujet. (Pays.)

Le Montenegro est tranquille; Abdi pacha rentre à Scutari. — Havas.

M. Mon ambassadeur d'Espagne à Paris, doit bientôt retourner à son poste. Dimanche il a eu une audience de la reine Isabelle.

La Correspondencia croit que si l'empereur Napoléon manifeste le désir d'avoir une entrevue avec la reine Isabelle en Espagne, cette entrevue aura lieu.

Presque tous les chefs des insurgés de Loja sont pris. — Havas.

Les journaux de Londres parlent d'une révolte qui aurait eu lieu à Péking.

Nos renseignements nous mettent à même de démentir cette nouvelle. (Le Pays.)

L'Empereur a écrit la lettre suivante au ministre de la marine et des colonies:

« Fontainebleau, le 1^{er} juillet.

« Monsieur le ministre, depuis l'émancipation des esclaves, nos colonies ont cherché à se procurer des travailleurs sur les côtes d'Afrique, par voie de rachat et au moyen de contrats d'engagement qui assurent aux nègres un salaire pour le travail qu'ils exécutent. Ces engagements sont faits pour cinq ou sept années, après lesquelles les travailleurs sont gratuitement rapatriés, à moins qu'ils ne préfèrent se fixer dans la colonie, et, en ce cas, ils sont admis à y résider au même titre que les autres habitants.

« Ce mode de recrutement, il faut le reconnaître, diffère complètement de la traite: en effet, tandis que celle-ci avait pour origine et pour but

FEUILLETON.

LA FÉE

(CONTE)

Par ARMAND DUBARRY.

A M^{lle} KAROLY.

Il était une fois une petite fée
Qui comptait pour le moins cent cinquante printemps;
Elle était, disait-on, descendante d'Orphée
Qui, vous le savez tous, est mort depuis longtemps.

Ses cheveux étaient gris, ses dents jaunes et rarés;
Son corps était courbé, son visage poudreux;
Sa béquille tremblait sous dix longs doigts bizarres;
Mais sur son front brillait un rayon lumineux.

Quant l'été chassait loin les gros nuages sombres,
Elle aimait trotter clopin, clopin, clopant,
Au milieu des grands bois et sous leurs fraîches ombres,
Puis le soir s'arrêter chez un bon paysan.

Elle aimait le soleil, les prés et la verdure;
Elle aimait le bon Dieu qui fait germer les fruits;
Elle aimait contempler le ciel et la nature;
Elle aimait dans les champs écouter mille bruits.

Souvent on la voyait cueillir la paquerette,
Admirer en tremblant le chantre des forêts;
Des bluets les plus beaux se tresser une aigrette,
Puis l'offrir en riant quelques instants après!

Elle aimait à trouver un enfant, une fille
Sur qui le créateur ait abaissé les yeux;
Et quand elle en trouvait: d'un coup de sa béquille
Elle la transformait en lui montrant les cieux.

Elle aimait en un mot les arts, la poésie,
Les artistes divins, sublimes fils de Dieu;
Et fée, elle adorait un enfant de génie,
Comme elle eût adoré les anges au ciel bleu!

Un jour, elle marchait dans la belle Touraine,
Ce splendide verger de notre beau pays
Arrosé largement par cette souveraine
Que l'on nomme la Loire, et dont on sait le prix;

Et tout en cheminant dans ces riches prairies,
Sur ces charmants coteaux, le long de ces sentiers,
Mille pensers confus et mille rêveries
Remplissaient son cerveau de sentiments altiers.

Surtout en regardant ces vieux châteaux de pierre,
Demeures des Titans, tristes et grands séjours
Que l'aigle et le corbeau, les ronces et le lierre
Se disputent entre eux et rongent tous les jours.

Surtout en regardant l'ormel et le portique
Où la dame du lieu tenait sa cour d'amour
Et donnait au vainqueur un présent magnifique,
Fût-il roi, prince, duc, ou simple troubadour.

Surtout en contemplant ces créneaux, ces murailles
Et ces machicoulis, et ces fossés profonds
Que le sang remplissait dans un jour de batailles:
Car l'on se tuait fort du temps des hauts barons.

Alors ses petits yeux se voilaient par les larmes,
Et tout en tremblotant elle fuyait, fuyait
Ces ruines, ces tours, ces cavernes d'alarmes,
Et jusque dans les prés elles redescendait.

» l'esclavage, celui-là, au contraire, conduit à la liberté. Le nègre esclave, une fois engagé comme travailleur, est libre, et n'est tenu à d'autres obligations que celles qui résultent de son contrat.

» Toutefois, des doutes se sont élevés quant aux conséquences que ces engagements peuvent avoir sur les populations africaines. On s'est demandé si le prix de rachat ne constituait pas une prime à l'esclavage.

» Déjà, en 1859, j'ai ordonné de faire cesser tout recrutement sur la côte orientale d'Afrique, où il avait présenté des inconvénients; puis j'ai prescrit de restreindre ces sortes d'opérations sur la côte occidentale. Enfin, j'ai voulu qu'on examinât avec le plus grand soin toutes les questions que soulève l'émigration africaine.

» Aujourd'hui, je signe un traité avec la reine de la Grande-Bretagne, par lequel Sa Majesté britannique consent à autoriser dans les provinces de l'Inde soumises à sa couronne l'engagement de travailleurs pour nos colonies, aux mêmes conditions que celles observées pour les colonies anglaises.

» Nous devons donc trouver dans l'Inde, dans les possessions françaises de l'Afrique, et dans les contrées où l'esclavage est pros crit, tous les travailleurs libres dont nous avons besoin. Dans de pareilles circonstances, je désire que le recrutement africain par voie de rachat soit complètement abandonné par le commerce français à partir du jour où le traité conclu avec Sa Majesté britannique commencera à recevoir son exécution, et pendant tout le temps de sa durée. Si ce traité venait à cesser d'exister, ce ne serait qu'en vertu d'une autorisation expresse que ce recrutement, s'il était reconnu indispensable et sans inconvénients, pourrait être repris.

» Vous voudrez donc bien prendre les mesures nécessaires pour que cette décision reçoive son effet à partir du 1^{er} juillet 1862, et que l'introduction des nègres recrutés postérieurement à cette époque sur la côte d'Afrique soit interdite dans nos colonies.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLÉON.

FAITS DIVERS.

Un décret impérial, en date de Vichy, le 5 juillet, élève à la dignité de sénateur M. le vicomte de La Guéronnière, conseiller d'Etat en service ordinaire, chargé de la direction générale de l'imprimerie et de la librairie au ministère de l'intérieur.

On écrit de Vichy, le 8 juillet, à neuf heures dix minutes du soir :

Hier dimanche, Vichy présentait un spectacle aussi pittoresque qu'inaccoutumé. Ses hôtes habituels disparaissaient au milieu des populations descendues des montagnes du Forez et de l'Auvergne. Plus de dix mille paysans, avec leurs femmes et leurs enfants, avaient pris possession du parc. Ils s'y étaient littéralement campés, entourant la résidence impériale pour ne perdre aucune occasion de voir et de saluer l'Empereur pendant la journée.

Lorsque Sa Majesté s'est rendue à l'Eglise, et, plus tard, au moment de sa promenade habituelle, cette foule immense s'est portée sur son passage en l'accompagnant des acclamations les plus chaleureuses.

Puis levant le loquet d'une pauvre chaumière,
Elle allait demander le lait et le pain noir;
Et quand on lui faisait charité, bonne mine,
Elle offrait un souhait en s'en allant le soir.

Elle était vieille, hélas! et toute fleur se fane,
Tout pouvoir s'affaiblit dessous la faux du temps;
Mais elle conservait dans son corps diaphane
Un grand cœur qui comptait au plus seize printemps!

Or donc, en clopinant sur la rive du fleuve,
Notre vieille arriva quand la brume tombait,
Tout près d'une cité, fraîche, coquette, neuve,
Que la Loire en passant tout doucement baignait!

Par la faim, la fatigue, elle était accablée,
Et malgré sa baguette elle ne trouvait pas
Le moindre grain de mil, la pauvre vieille fée:
Et ses jambes ployaient, ployaient à chaque pas.

Elle avisa bientôt une triste mesure
Où brillait faiblement un petit lumignon,
Puis à l'huis elle dit en montrant sa figure:
Pour l'amour du bon Dieu, l'aumône, mon mignon?

Dans la soirée, l'Empereur, touché de la persistance sympathique des populations qui demeuraient pressées aux abords de sa résidence, ordonna qu'on les laissât pénétrer. Alors tous se précipitant, avides de voir leur souverain de plus près, défilèrent devant Sa Majesté aux cris mille fois répétés de : Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial!

— On lit dans le *Pays*, à la date du 9 juillet.

S. Exc. M. le comte Walewski, ministre d'Etat, doit partir ce soir pour Vichy. On pense que S. Exc. M. le ministre restera plusieurs jours auprès de l'Empereur.

M. de Gramont part aujourd'hui pour Vichy.

On annonce que M. Thouvenel doit partir demain, et qu'il ira passer le temps de son congé dans ses terres.

On croit que le nom du nouvel ambassadeur de France à Turin ne sera pas connu avant le retour de M. Thouvenel.

— Le fils de l'un des ambassadeurs siamois paraît devoir, dit-on, rester en France. On s'occupe de lui chercher une institution où il pourra faire ici son éducation. Cet enfant est âgé de douze ans.

— Le roi Othon est attendu le 10 à Venise; S. M., après avoir fait une visite à sa sœur au lac de Garde, partira immédiatement pour l'Allemagne.

— Nous croyons savoir que le choix du ministre de France à Turin est fait depuis quelques jours.

— M. de Lavalette, ambassadeur de France à Constantinople, arrivera prochainement à Paris.

— Le *Courrier des Alpes* rapporte que d'après le résultat général du recensement opéré dans toute la Confédération suisse, en 1861, résultat qui vient d'être publié, la population totale de la Suisse est de 2,534,242 âmes: dans ce chiffre, les catholiques figurent pour 1,040,469; à Genève, sur 83,345 âmes, les catholiques sont au nombre de 42,355.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Il nous est possible aujourd'hui de reproduire les paroles que M. Louvet adressées dimanche à la compagnie des Sapeurs-Pompiers. Voici ce discours :

« Messieurs,

» Je suis heureux de me retrouver au milieu de vous. Nous sommes déjà de vieilles connaissances. J'ai pris part à la formation de votre compagnie: là, j'ai pu juger de votre bonne volonté et de votre zèle. Depuis lors et à l'occasion de quelques incendies survenus en notre ville, nous avons apprécié votre dévouement, votre habileté et votre courage. Une dernière chose restait à constater: c'était la tenue, la discipline et l'instruction de votre compagnie. Cette dernière épreuve que nous faisons aujourd'hui nous laisse complètement satisfaits, et maintenant nous pouvons dire avec fierté que Saumur possède une compagnie de pompiers qui rivalise sous tous les rapports avec les plus belles et les meilleures de France. Recevez donc mes félicitations; je les offre sincères et cordiales à vous tous, à vos dignes chefs et à votre brave et intelligent commandant en qui vous avez une si grande et si légitime confiance. Je remercie aussi M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, qui a bien voulu, en se plaçant à notre tête dans cette revue, vous donner un témoignage de son vif intérêt.

» Les services que vous rendez, Messieurs, sont

L'aumône lui fut faite, et l'on ouvrit la porte;
Une charmante enfant, pâle et les yeux cernés,
Lui dit en souriant: Mère, je vous apporte
La moitié de mon pain; c'est mon repas, prenez.

La vieille regarda la petite pauvrete:
Elle était grande et belle et dans ses beaux yeux noirs
Brillait un feu divin, une flamme indiscrette
Qui disait: j'ai souffert de mille désespoirs.

Son front illuminé respirait le génie:
La fée en fut émue, et tout en l'admirant,
Après s'être remise, elle lui dit: Ma mie,
Si vous le voulez bien, parlez-moi maintenant!

De quoi?—De vos chagrins.—J'en ai de gros dans l'âme!
—Contez-moi tout cela.—Pourquoi le voulez-vous?—
Pour les chasser.—Hélas, ma pauvre sœur, femme,
Vous ne le pourrez point.—Qui le sait, mon bijou!

La vieille à cet instant avait un air étrange
Qui frappa jusqu'au cœur notre jolie enfant;
A travers ses haillons elle crut voir un ange,
Et dans ses petits yeux un éclair triomphant!

de ceux qui ne trouvent leur véritable récompense que dans le témoignage de la conscience, dans la reconnaissance des concitoyens et dans la juste considération qui s'attache au costume que vous portez et au titre dont vous êtes revêtus. A tous ces témoignages d'estime, il faut encore en joindre un autre, c'est la chaleureuse et loyale sympathie de l'administration. Comptez sur le maire de Saumur en toutes circonstances. Chaque fois que l'un d'entre vous aura un conseil ou un service à demander, qu'il vienne trouver le maire avec confiance: ce conseil ou ce service lui sont accordés d'avance dans la mesure de ce qui est juste et possible. Je ne fais en cela que suivre les inspirations de l'Empereur qui veut que son gouvernement s'appuie partout et toujours sur les braves gens et les hommes de cœur comme vous. Aussi, Messieurs, ne pouvant vous serrer la main à tous comme je le désirerais, je vous propose, en signe de cordiale entente, de nous unir tous dans ce cri national et patriotique: *Vive l'Empereur!* »

M. Joly, capitaine de la compagnie, se faisant l'organe du corps, a répondu en ces termes aux félicitations de M. Louvet :

« Messieurs,

» Nous sommes profondément touchés de l'accueil sympathique que vous nous faites, des encouragements que vous nous donnez si libéralement.

» Depuis le premier jusqu'au dernier, si tant est qu'il y ait chez nous, en fait de dévouement, des premiers et des derniers, tous unis dans un même but, nous avons à cœur et en toutes circonstances, de rendre les services qu'on attend à juste raison de notre désir d'être utiles, de notre zèle pour le bien, de notre organisation sérieusement disciplinée; c'est ainsi que nous espérons répondre dignement aux éloges que vous voulez bien nous donner, c'est ainsi que nous espérons dans l'avenir en être tout-à-fait dignes. »

Après M. Joly-Leterne, M. O'Neill s'est empressé à son tour de féliciter la compagnie pour son dévouement dont maintes fois elle a déjà fait preuve. Il a terminé ainsi :

« Braves Sapeurs-Pompiers, qui donnez tant de preuves de zèle, de courage et de désintéressement, continuez à honorer le drapeau à l'ombre duquel vous marchez. Ce drapeau aux nobles couleurs, je le salue, car il est frère de celui qui sous le premier Empire conduisit à la victoire nos phalanges belliqueuses et de celui non moins glorieux qui, sous Napoléon III, notre Empereur bien-aimé, a vu le triomphe de nos armes à Sébastopol, à Magenta, à Solferino, et jusque dans l'intérieur de la Chine. »

Ces différentes allocutions ont été saluées ainsi que nous l'avons dit, des cris de: *Vive l'Empereur! Vive la Compagnie! Vive le M. Sous-Préfet.*

M. Julien Sanzay nous a adressé la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec bonheur (et je pense que tout vrai Saumurois aura ressenti la même impression), la lettre de M. Louvet à S. Exc. le ministre des travaux publics, et le discours qu'il a prononcé au Corps-Législatif, dans la séance du 25 juin, relativement à l'exécution du chemin de Saumur aux Sables. Conduite aussi vigoureusement et avec une intelligence aussi exacte de la situation, cette question recevra promptement une solution favorable aux intérêts du pays qui, nous croyons pouvoir

« Bonne mère, dit-elle en regardant la fée,
» Vous l'avez deviné, j'ai la mort dans le cœur;
» Je ne puis plus souffrir cette salle enfumée
» Et cette obscurité causera mon malheur!

» Il me faut l'air, le ciel et les bruits de la ville;
» Oui, je le sens, ma mère, il me faut les grandeurs;
» Mieux que ce dur travail et ce gain difficile,
» Pour vivre maintenant il me faut les splendeurs!

» Car je sens bouillonner sur mon front, dans ma tête,
» Un feu qui me dévore et me pousse en avant!
» Et j'entends mille voix comme des chants de fête
» Qui me disent: Là-bas, va, le bonheur t'attend!

» Laisse-là ton grenier, laisse-là ton aiguille;
» Enfant, Dieu t'a fait naître et tu dois obéir;
» Pour l'art, ce feu divin, suis sa voix, jeune fille.
» Puis dans le firmament je lis mon avenir!

» Ce ne sont que braves, que triomphes superbes,
» Que rêves éthérés et qu'horizons sans fin;
» Belles fleurs que toujours je vois changer en herbes,
» Quand le réveil arrive et m'apporte la faim! »

l'affirmer, ne marchandera pas sa reconnaissance à ceux qui auront contribué à lui procurer un tel bienfait.

Il y a toutefois dans le discours de l'honorable député une allégation dont il faut déterminer soigneusement l'étendue et préciser la portée. En exposant au Corps-Législatif les divers motifs de préférence qui militent en faveur de l'exécution de notre chemin, M. Louvet s'est appliqué, avec raison, à faire ressortir l'importance de l'économie que réaliserait l'Etat, en évitant la construction de 35 kilomètres. Il n'y a rien là que quelque chose de très-exact, et cependant ce chiffre est inférieur de moitié à celui que nous avons nous-même mis en avant!

Pour comprendre cette différence, il faut, tout en tenant compte d'une petite divergence de tracé, se rappeler que M. Louvet raisonne dans une hypothèse différente de la nôtre. M. Louvet suppose en effet construite la ligne de Napoléon au chemin d'Angers à Niort, dont le Corps-Législatif vient d'autoriser l'exécution; il raisonne sur une fraction de la ligne de Saumur aux Sables, tandis que nos calculs étaient basés sur la ligne totale. Il n'est donc pas sans intérêt de voir quelle influence favorable aurait l'exécution de notre chemin, sur la longueur de cette ligne de Napoléon. Inutile de dire que le tracé de cette section est encore indéterminé et qu'elle devra être établie de façon à servir au prolongement éventuel sur Saumur, ou sur Sainte-Maure ou sur Tours. Il y a là un double emploi à établir un motif d'utilité qui n'échappera à personne.

Cela dit, si, après les études et enquêtes faites, le gouvernement se décidait à exécuter le tracé par Chinon et Loudon, Bressuire serait évidemment le point auquel le chemin de Napoléon devrait venir se souder à la ligne d'Angers à Niort; c'est d'ailleurs celui qu'ont toujours réclamé les intérêts locaux. Or, en tenant compte d'une légère inflexion sur Chantonnay (5 kil.), la distance directe entre Napoléon et Bressuire serait de 75 kilomètres qui, ajoutés aux 105 donnés par M. Louvet pour chiffre de la distance entre Bressuire et Sainte-Maure, fourniraient une longueur totale de 180 kilomètres pour le chemin de Sainte-Maure à Napoléon.

Supposons, au contraire, que le gouvernement incline vers notre chemin et se décide pour le tracé dont l'exécution a été sollicitée par la députation de Maine-et-Loire et de la Vendée, dans une audience accordée par S. M. l'Empereur, au mois d'avril de l'année 1860, et voyons ce qu'il en résulterait de favorable pour nous. Quelle que puisse être la direction adoptée pour la ligne d'Angers à Niort, la longueur de ce tracé sera dans tous les cas égale, puisque sa direction sera toujours la même, et que si d'un côté la section de Napoléon subit une augmentation de parcours, celle de Saumur profite, en sens contraire, d'une diminution équivalente, ou réciproquement. — La longueur totale du chemin serait ainsi de 128 kilomètres. Différence en moins en sa faveur : 52 kilomètres. De plus, la distance entre Tours et Napoléon, par Sainte-Maure, Chinon et Bressuire, serait de 212 kilomètres; par Saumur et Cholet, de 191 kilomètres. Différence en faveur de notre ligne : 21 kilomètres. Enfin, la distance entre Angers et Napoléon, par Bressuire, serait, au minimum, de 145 kilomètres; par Cholet, au maximum, de 130. Différence en faveur du chemin de Saumur : 15 kilomètres.

Ainsi donc, 52 kilomètres de moins à construire, 21 kilomètres de diminution de parcours entre

Tours et Napoléon, 15 kilomètres, au minimum, de réduction pour les communications entre Angers et la même ville : voilà les avantages du chemin de Saumur, en s'en tenant au tracé choisi, entre tant d'autres, par l'honorable M. Louvet.

Avez-vous besoin de dire que c'est là une situation très-favorable, puisqu'en prenant pour montant du coût kilométrique, même le chiffre de 242,000 fr., il en résultera pour l'Etat et la compagnie concessionnaire une économie de 12,584,000 francs, qui pourraient être employés à doter d'autres contrées déshéritées.

De plus, l'exploitation de la ligne de Sainte-Maure aurait infailliblement nécessité l'établissement de prix réduits, afin de limiter à une simple perte de temps l'excédant de parcours; de là des charges d'exploitation, que n'aurait pu compenser suffisamment le rendement local, qui auraient grévé les revenus de la ligne, et que notre chemin n'aura pas à supporter.

Ainsi, nouvel avantage : à l'économie de dépenses vient se joindre, pour l'Etat, la certitude presque complète de voir ses subventions plus productives.

Maintenant, le chiffre de 242,000 fr. ne sera-t-il pas dépassé? Qui pourrait l'affirmer dès aujourd'hui? Il y a certainement en France des chemins de fer dont le prix d'établissement n'est pas supérieur à ce chiffre; il y en a même qui ont coûté et coûtent beaucoup moins. Voyez, par exemple, le chemin de Saint-Simon à Foix, le coût kilométrique descendra peut-être à 180,000 francs; mais ce chemin est dans une situation exceptionnelle : il suit constamment la vallée de l'Ariège; à part le pont de Pinsaguel, sur la Garonne, et ceux de Saverdon et de Varilhes, sur l'Ariège, il n'y a pas de travaux d'art à exécuter; il faut donc se garder de tirer de pareils faits une conclusion générale. Les éléments du prix de revient des chemins de fer sont si nombreux (valeur du sol, situation topographique du pays, proximité des matériaux, prix de la main-d'œuvre, dépenses imprévues), qu'il faut les combiner tous, ce qui doit être le résultat d'une étude approfondie de la part des hommes compétents.

Mais qu'aurait donc de si redoutable pour nous une augmentation du coût kilométrique? Elle serait profitable à notre cause. En effet, une fois la nécessité du chemin vers les Sables établie, et en supposant toutes conditions sensiblement égales entre les deux voies en question, plus le coût kilométrique sera élevé, plus la différence croîtra entre les prix de revient des deux lignes augmentant dans le même rapport, plus grande, par conséquent, sera l'économie à réaliser. De toutes les façons, on le voit, notre situation est excellente.

Sous le bénéfice de ces observations, qui ne font que corroborer l'argumentation solide de M. Louvet, il n'y a que des éloges à adresser à notre honorable député et que des encouragements à lui prodiguer : qu'il continue à marcher dans cette voie, qu'il emploie son influence légitime à donner satisfaction aux intérêts de son pays, et les électeurs saumurois, qui déjà à plusieurs reprises ont su apprécier et récompenser ses services, ne lui feront pas défaut, nous l'espérons du moins, aux prochaines élections.

Agréer, etc. JULIEN SANZAY.
Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

D'après la Patrie, une dépêche télégraphique

annonce que Daoud-Pacha, nommé gouverneur chrétien du Liban, était arrivé le 6 à Beyrouth, venant de Constantinople. Il devait repartir le lendemain pour Deir-el-Kamar, où il serait officiellement installé par la commission européenne. M. Wood, consul de Sa Majesté britannique à Alexandrie, remplacerait, dans cette occasion, lord Dufferin, commissaire du gouvernement anglais, qui a été obligé de retourner à Londres pour cause de santé. Immédiatement après son installation, Daoud-Pacha adressera une proclamation aux habitants de la montagne et convoquera le madjalis, ou conseil administratif du Liban.

Turin, 9 juillet. — D'après une dépêche reçue ici, le gouvernement autrichien aurait ordonné de remettre en liberté et de laisser rentrer immédiatement dans leurs foyers tous les Vénitiens qui, pour raisons politiques, avaient été relégués en Moravie, en Bohême et en Styrie. — Havas.

Paris — rue de la Pépinière, nos 47 et 49 — Ancienne maison MURON BELLAGUET — Institution de M. V. H. EBBARD, ancien professeur de l'Université dans les Lycées des départements et au Collège Rollin à Paris, Officier d'Académie. — Internat, demi-pension, externat. — Ce grand et bel établissement compte près de cinquante années d'existence. Ses professeurs et répétiteurs sont docteurs, agrégés et licenciés. — Outre les nombreux succès remportés au Lycée Bonaparte, il a obtenu au Concours général, quatre prix d'honneur, plus de soixante prix et près de deux cents accessits. — Chaque année, il fait recevoir de vingt à trente bacheliers de lettres et de sciences. — Il prépare à toutes les grandes Ecoles du Gouvernement. — Ses classes élémentaires sont aussi organisées, dans tous les détails, pour les plus jeunes enfants qui sont séparés des élèves moyens et grands pour les cours de récréations, les quartiers, les réfectoires et les dortoirs, et qui reçoivent tous les soins les plus complets, sous tous les rapports. — A tous ces avantages, peuvent se joindre encore ceux d'une éducation particulière, avec chambre séparée, table de famille, etc., pour quelques Elèves dont le prix de pension est alors exceptionnel.

Le prospectus détaillé, pour toutes les diverses catégories d'élèves, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 6 juillet.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Causerie dramatique. — Courrier de l'étranger. — Salon de 1861. — Chronique littéraire. — Incendie de Cotton's-Wharf à Londres. — En canot. — Gazette du palais. — Croquis d'après nature.

Gravures : Réception des ambassadeurs siamois au palais de Fontainebleau. — Vue d'une partie de la ville de Beyrouth. — Station de l'escadre française dans la rade de Beyrouth. — Embarquement des troupes françaises à Raz-Beyrouth. — Salon de 1861 (huit gravures). — Incendie de Londres : vue prise de London Bridge. — Débarquement, à Civitavecchia, du comte et de la comtesse de Trani. — Banquet donné par la colonie italienne de Constantinople, à l'occasion de la proclamation du royaume d'Italie. — Incendie de Londres : ruines de Cotton's-Wharf. — La comète. — Rebus.

L'enfant après ces mots pressa ses tresses brunes
Et se mit à pleurer doucement, doucement :
Ces larmes, notre fée en reçut quelques-unes
Sur ses longs doigts crochus et sur son vêtement.

Alors elle étendit sur la chère pauvrete
Ses bras et son bâton silencieusement,
Et l'enfant s'endormit bientôt dans sa chambrette
En rêvant tout-à-coup délicieusement!

Elle se vit quitter son antique mansarde,
Puis marcher à grands pas vers la grande cité;
Elle entendit des voix qui disaient : Dieu te garde!
Et puis elle arriva dans le pays vanté.

Après mille travaux, mille études pénibles,
Après mille chagrins et mille désespoirs,
Après mille tourments qui lui furent sensibles,
Enfin elle vit fuir les gros nuages noirs!

Elle gagnait bientôt la palme triomphante;
Son talent la portait jusqu'aux palais des rois;
La foule en l'écoutant demeurait palpitante,
Et tremblait, freinissait aux accents de sa voix!

Un jour, elle venait dans sa ville natale
Où du froid, de la faim elle avait tant souffert;
Pour elle, on apprêtait une fête royale,
Son nom était gravé sur le marbre et le fer.

Chacun disait : Voyez ! c'est notre pauvre fille !
Ah ! nous en sommes fiers, voyez, c'est notre enfant ;
C'est Pauline, Emilie, Hermione et Camille ;
Regardez, saluez ce beau front triomphant !

Saluez ! saluez ! saluez son génie !
En haillons, sans deniers, elle a fui certain jour
Son taudis solitaire et sa triste patrie ;
Mais elle a rapporté sa gloire et son amour !

Aussitôt à ses pieds tombait un flot d'hommages ;
Des fleurs, des diamants ; puis l'air retentissait
D'hymnes religieux, de chants presque sauvages ;
Et c'est à ce moment qu'elle se réveillait !

Mais non plus au faubourg, non plus dans sa chaumière ;
Tout avait disparu par un enchantement ;
Mais dans un beau palais garni d'or et d'hermine,
Qui lui causa d'abord un éblouissement.

En ouvrant ses grands yeux, elle vit notre fée
Qui, son bâton en main paraissait en gaité ;
Elle l'interrogea, se croyant abusée ;
Mais celle-ci lui dit : C'est la réalité !

« Tu m'as tendu la main, je m'en suis souvenue ;
« La bonté quelque jour porte toujours son fruit ;
« Et cette vertu-là, c'est le ciel dans la nue ;
« Enfant, rappelle-toi que je fus ton appui.

« Dans ces membres tremblants est un feu jeune encore,
« Et Dieu me l'a donné comme aux divins élus ;
« Ce feu, c'est un bon cœur, avant l'art qui dévore,
« Il faut t'en souvenir quand je ne serai plus !

« Sois toujours grande et belle et laisse aux pauvres âmes
« Ces vices, ces défauts indignes et petits ;
« Pour conserver en toi ces éternelles flammes,
« Sache par tes vertus te faire des amis ! »

La fée, après ces mots étendit sa béquille
Et fit cinq ou six pas en tremblant, en tremblant,
Laisant à ses pensées la noble et sainte fille,
Puis disparut derrière un beau nuage blanc.

ARMAND DUBARRY.

Le Dictionnaire de la Conversation est, on peut le dire avec juste raison, le Répertoire des connaissances usuelles, puisqu'il réunit l'agrément à l'instruction. Aussi en Allemagne le *Conversations Lexicon*, publié par MM. Brockhaus à plus de deux cent mille exemplaires, se rencontre-t-il partout, aussi bien dans le palais du riche que dans la demeure du fermier, dans les bibliothèques publiques comme chez le simple artisan.

Le mode de souscription offert par les éditeurs réunit plusieurs avantages : chaque semaine, en recevant un cahier qui égale un fort volume et dépasse

de beaucoup ce que contient un numéro de la revue la plus considérable, on trouvera une matière abondante et diverse pour la lecture et la conversation, et au bout de 65 semaines on aura acquis un ouvrage éternellement utile, que l'on ne cessera de consulter, quel que soit le sujet qu'on veuille connaître ou même approfondir.

Par la disposition typographique adoptée pour cette édition, au lieu de 68 volumes que formait la première édition, celle-ci, plus complète et entièrement refondue, est renfermée en 16 volumes : le prix de la précédente était de 400 fr., celle-ci ne

coûte que 195 fr. ; les frais de reliure se trouvent donc diminués du triple. (Voir aux annonces.)

BOURSE DU 9 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 67 35
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 97 60.

BOURSE DU 10 JUILLET.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 67 35.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e VAILLIER, huissier à Saumur.

VENTE
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

On fait savoir que le vendredi dix-neuf juillet courant, heure de midi, aux Champs-Courbettes, commune de Saint-Lambert-des-levées, il sera, par suite de la saisie brandon, faite à la requête de M. Augustin Laforest, marquis d'Armaillé, sur le sieur René Bataillon, par exploit de M^e Vaillier, procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente par adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la récolte à faire prochainement sur cinq hectares, en onze pièces, ensemencés et blé froment, orge et fèves, sis commune de Saint-Lambert-des-levées.

On paiera comptant. (365) VAILLIER.

A LOUER

Présentement,

PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGES, Maison Simon.

Marchand de chaussures, rue Saint-Jean.

S'adresser à M. LAMBOURG. (336)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON ROUSTEAUX,

Rue Royale,

Consistant en boutique de bonlanger, arrière-boutique, corridor; chambre à la suite, grenier au-dessus; deux chambres au premier étage et au second étage, greniers au-dessus; cour, pompe, cave.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M^e POULET, avoué. (335)

A VENDRE

CHIEN COUCHANT,

Trois ans, bien dressé.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1862,

L'HOTEL DE LA BOULE D'OR

A Saumur.

S'adresser à M. OLIVIER, rue de Bordeaux, 5, à Saumur. (466)

A LOUER

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus,

AVEC UN PIED-A-TERRÉ.

Composé d'une cuisine, deux chambres à coucher et cabinet de toilette, une mansarde et un grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

Changement de Domicile.

M. NORMANDINE, serrurier, a transféré son domicile, de l'angle des rues du Marché-Noir et du Paradis, dans la rue Dacier, n° 14, en face de M. Gondouin, boulanger. (348)

Changement de Domicile.

M^{me} PASQUIER-BOURDON, ci-devant rue Saint-Jean, 40, prévient sa clientèle, ainsi que les Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance, que son Magasin de Modes est transféré au premier, rue d'Orléans, n° 6, maison Louvet. (347)

Changement de Domicile.

LEFFET, PEINTRE, rue Saint-Nicolas, n° 92, a transféré son atelier de peinture, rue des Forges, n° 5.

A LOUER

MAISON

Rue Beaurepaire.

S'adresser à M^{me} BOUCHET, même rue, n° 33. (362)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (235)

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS. Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (629)

LE COURRIER DES FAMILLES

JOURNAL MÉDICAL, AGRICOLE ET LITTÉRAIRE

Paraissant les 1^{er}, 10 et 20 de chaque mois, en 8 pages in-4° à 3 colonnes. LA PLUS UTILE

ET LA PLUS INTÉRESSANTE DE TOUTES LES PUBLICATIONS.

6^e année. — Un an 8 fr., par mandat au Directeur, 1, rue Baillet.

Sommaire du dernier numéro.

Bulletin météorologique et médical, critique, par le Rédacteur en chef. — Des approches de la mort, de leur influence sur les facultés de l'intelligence et sur les actes de dernière volonté, par le docteur Legrand du Saulle. — Médecine pratique : les révéulsifs et les exutoires, par le docteur Ed. D'Amiens. — Sciences botaniques : culture du pavot-œillette et extraction de l'opium. — Etude sur Larrey, chirurgien en chef de la Grande-Armée. — Variétés : Un Bienfaiteur de l'humanité (suite et fin). — Economie : moyen de tenir frais les fraisiers et propres les fraises. — Sur l'élève des jeunes canards. — Castration des vaches. — Moyen de conserver les fruits ; moyen de détruire les limaces. — Suppression des tuyaux de cheminées sur les toits, par l'emploi d'une chambre récipient, etc., etc.

Faits et nouvelles scientifiques, mélanges, recettes, conseils médicaux.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Librairie de FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE,

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET GENS DE LETTRES, — SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION,

SEIZE VOLUMES, gr. in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à 2 colonnes, renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'ouvrage complet : 195 francs.

Les 16 forts volumes grand in-8° à 2 colonnes seront publiés en 65 semaines, au prix de 3 fr. le numéro. — Ainsi, en sacrifiant 3 fr. pendant 65 semaines, on deviendra possesseur de ce vaste répertoire des connaissances usuelles. — L'ouvrage étant entièrement terminé, aucun retard n'est possible, et le nombre des volumes ne peut être dépassé.

Un autre mode de souscription existe : les personnes honorablement connues pourront recevoir immédiatement l'ouvrage complet en adressant à MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C^{ie}, la somme de 65 fr. en espèces ou en valeurs payables à présentation, et leurs deux billets à ordre de 65 fr. chacun, payables à six et douze mois de date. — Tous les libraires de la France et de l'étranger peuvent offrir la même facilité de paiement.

On souscrit également, à Saumur, au bureau de notre journal et chez M. Gaultier, libraire.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,